



## Plus value immobilière professionnelle ou pas

Par **verema**, le **07/01/2021** à **11:14**

Bonjour j'ai fait l'acquisition d'un bien immobilier en mon nom propre en tant que particulier. Ce petit immeuble est divisé en 4 lots : 2 commerces, 2 logements.

J'ai créé une micro-entreprise pour gérer la location meublée de ces lots:

- 1 appartement en location saisonnière déclarée en préfecture
- 1 appartement en location meublée à l'année
- 2 commerces en location commercial meublé

J'ai acheté il y a un peu moins de 5 ans. La plus-value serait d'environ 60 000€.

Je souhaitais savoir, si je souhaite vendre ce petit immeuble, comment se calculerait la taxe sur la plus value.

Dans le cas de figure où j'occuperais un des logements depuis plus d'un an, comment se calculerait alors la taxe sur la plus value.

Je vous remercie pour vos réponses. Bonne année